

## En Afrique, des coups d'État, signes de l'épuisement prématuré de la démocratie importée

Par Pierre Jacquemot

PP - 15/23

La dernière série de coups d'État en Afrique subsaharienne cache-t-elle un spectaculaire retournement contre les processus politiques fondés sur le principe électoral qui avaient été engagés dans les années 1990 ? Pour sept pays concernés (Burkina Faso, Gabon, Guinée, Mali, Niger, Soudan, Tchad), la prise du pouvoir par les militaires signe la fin d'un cycle, celui de la tentative de démocratisation par l'élection, et l'entrée dans un nouveau cycle, à l'issue inconnue.

La demande de l'ordre militarisé remplacerait-elle désormais celle de la démocratie civile ? En situation de crise politique et sociale, comme au Sahel, quand la population ressent les affres d'une forte insécurité, le pouvoir civil défaillant, bien ou mal élu, laisse s'élargir un espace où peuvent s'engouffrer des militaires. En Guinée, n'ont-ils pas justifié leur coup de force de septembre 2021 par la nécessité de mettre fin à « la gabegie financière, la pauvreté et la corruption endémique » ainsi qu'au « piétinement des droits des citoyens ». Et celui du Gabon en août 2023, en dénonçant une « gouvernance irresponsable et imprévisible » qui a conduit à « une dégradation continue de la cohésion sociale, risquant de faire basculer le pays dans le chaos ».

## **POLICY PAPER**

# En Afrique, des coups d'État, signes de l'épuisement prématuré de la démocratie importée

Par  
Pierre Jacquemot



**La dernière série de coups d'État en Afrique subsaharienne cache-t-elle un spectaculaire retournement contre les processus politiques fondés sur le principe électoral qui avaient été engagés dans les années 1990 ? Pour sept pays concernés (Burkina Faso, Gabon, Guinée, Mali, Niger, Soudan, Tchad), la prise du pouvoir par les militaires signe la fin d'un cycle, celui de la tentative de démocratisation par l'élection, et l'entrée dans un nouveau cycle, à l'issue inconnue.**

La demande de l'ordre militarisé remplacerait-elle désormais celle de la démocratie civile ? En situation de crise politique et sociale, comme au Sahel, quand la population ressent les affres d'une forte insécurité, le pouvoir civil défaillant, bien ou mal élu, laisse s'élargir un espace où peuvent s'engouffrer des militaires. En Guinée, n'ont-ils pas justifié leur coup de force de septembre 2021 par la nécessité de mettre fin à « *la gabegie financière, la pauvreté et la corruption endémique* » ainsi qu'au « *piétinement des droits des citoyens* ». Et celui du Gabon en août 2023, en dénonçant une « *gouvernance irresponsable et imprévisible* » qui a conduit à « *une dégradation continue de la cohésion sociale, risquant de faire basculer le pays dans le chaos* ».

Les causes des 7 coups d'État récents réussis en Afrique sont à rechercher dans deux processus. D'abord dans le dévoiement du modèle électoral instauré – voire imposé – partout en 1990. C'est la mort d'une illusion, celle portée notamment par les institutions internationales et régionales, convaincues que chaque scrutin devait marquer un pas en avant – plus ou moins rapide et douloureux, mais toujours probant – vers la démocratie.

Ensuite, dans l'arrivée d'une nouvelle génération, post-1990, bousculant les positions politiques acquises par l'élection, dénonçant les errements des gouvernants et les inégalités croissantes, et en quête d'un nouveau modèle politique.

À quoi ressemblera le nouveau cycle ? La démocratie réelle, non pas celle purement formelle qui a prévalu depuis trente ans, a-t-elle des chances de trouver un espace hors les urnes ?

## I. BRÈVE HISTOIRE DES COUPS D'ÉTAT EN AFRIQUE

Le *Coup d'Etat Project* (CDP) du Cline Center For Social advanced research de l'Université de l'Illinois, aux États-Unis, définit les coups d'État comme des efforts organisés visant à supprimer de manière soudaine et illégale l'autorité exécutive en place d'un gouvernement national. Certains événements impliquent la violence, mais ces changements anticonstitutionnels de gouvernement (CAG) comme les appelle l'Union africaine, peuvent aussi se dérouler sans effusion de sang.

### 289 actions illégales depuis 1952

On compte en Afrique 289 actions illégales de l'armée depuis celle, en Égypte, conduisant à la destitution du roi Farouk I<sup>er</sup> par Mohammed Naguib en 1952, qui fut saluée par les Égyptiens comme un acte d'émancipation. 156 ont réussi, c'est-à-dire qu'elles ont duré plus de sept jours, selon un critère communément accepté (Powell et Thyne, 2011). Les autres ont échoué.

Tableau 1

## Coups d'État en Afrique (1945-2023)

	Tentatives échouées	Tentatives réussies
Algérie	2	7
Angola	1	1
Bénin	3	6
Burkina Faso	1	11
Burundi	6	8
Cameroun	1	0
République centrafricaine	5	5
Tchad	7	5
Comores	3	6
Congo	6	7
Côte d'Ivoire	3	2
RD Congo	6	3
Égypte	1	6
Guinée Équatoriale	2	1
Érythrée	1	0
Éthiopie	2	7
Gabon	1	3
Gambie	3	1
Ghana	5	5
Guinée	5	2
Guinée-Bissau	7	4
Kenya	1	0
Lesotho	4	5

	Tentatives échouées	Tentatives réussies
Libéria	5	4
Libye	7	2
Madagascar	5	4
Malawi	0	0
Mali	3	5
Mauritanie	3	6
Maroc	2	0
Mozambique	1	0
Niger	3	5
Nigeria	2	7
Rwanda	0	2
Sao Tomé et Príncipe	1	2
Sénégal	1	0
Seychelles	1	1
Sierra Leone	5	7
Somalie	2	2
Soudan du sud	1	0
Soudan	10	9
Swaziland	0	1
Tanzanie	1	0
Tunisie	0	4
Ouganda	3	6
Zambie	2	0
Zimbabwe	0	1
<b>Total</b>	<b>133</b>	<b>156</b>

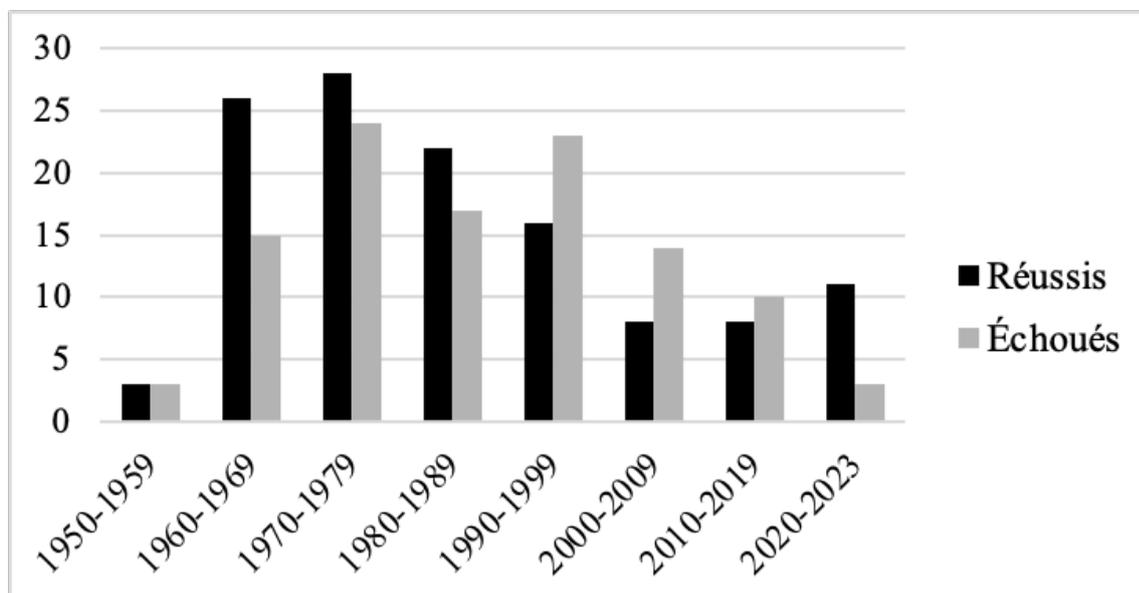
Source, Cline Center, 2022 et l'auteur.

Le Soudan est le pays qui a enregistré le plus grand nombre de putschs réussis et échoués : dix-neuf depuis les années 1950. Si l'on compte les « complots déjoués », c'est-à-dire interrompus au niveau de leur planification, ce chiffre grimpe à plus de 30 (Peyton et al., 2023). Le Burkina Faso compte quant à lui onze tentatives réussies et aucun échec, et cinq présidents issus de l'armée. La Sierra Leone détient deux records, celui du nombre et celui de la fréquence des coups.

L'élection démocratique d'un parti d'opposition en mars 1967 fut suivie par un putsch dirigé par David Lansana, le chef de l'armée. Celui-ci fut à son tour renversé quelques jours plus tard par des militaires qui suspendirent la Constitution, éliminèrent les partis politiques et interdirent toute activité politique. Ce coup d'État s'inscrivait dans une tendance tenace : au total, quatre putschs eurent lieu entre 1967 et 1968, sur fond de luttes interethniques, de grèves, de népotisme et d'intense corruption. Ensuite, entre 1992 et 1997, intervinrent quatre renversements du régime en place. En 1996, à l'issue de combats qui firent une centaine de morts, un groupe de militaires prit le pouvoir à Freetown, forçant à l'exil le président Ahmad Tejan Kabbah, à peine élu.

## Graphique 1

## Coups d'État militaires en Afrique (1950-2023)



Source : Powel et Thyne, 2011 ; Cline Center, University of Illinois ; et l'auteur

Le nombre global de tentatives de coup d'État en Afrique est resté à peu près constant entre 1960 et 1990, avec une moyenne d'environ quatre par an. Par la suite, entre 1990 et 2020, ce chiffre a été divisé de moitié. Après la vague des Conférences nationales, qui commença au Bénin, puis l'instauration généralisée du multipartisme au début des années 1990, le mythe de l'armée, arbitre impartial, garant de la sécurité et de l'unité nationale, s'était progressivement émoussé. Le nombre de régimes de parti unique dans la région tomba de 29 en 1989 à seulement 3 en 1994 (Levitsky et Way, 2002).

La déferlante politique fut le résultat de la convergence de plusieurs événements favorables. La fin de la guerre froide avait changé la donne géopolitique. Elle avait permis de régler certains conflits régionaux, comme en Angola. Le désengagement américain et soviétique sonna le glas de l'apartheid en Afrique du Sud. Les États-Unis, le Royaume-Uni et la France annoncèrent alors, avec un opportunisme de bon aloi, une nouvelle conditionnalité de leur aide à l'Afrique, liée aux résultats en matière de démocratie et de respect des droits humains. Pourtant, il serait abusif d'accorder un poids excessif aux facteurs extérieurs et aux injonctions (comme celle du fameux discours de La Baule de François Mitterrand le 20 juin 1990). Les avancées démocratiques furent d'abord la résultante d'un processus endogène. Elles furent gagnées par les opposants aux autocraties, parfois dans le sacrifice et dans le sang.

Entre 1990 et 1999, on compta 192 élections présidentielles et législatives dans 45 pays. Progressivement, les anciennes colonies anglaises embrassèrent la « *formule française* ». Elles renoncèrent au modèle parlementaire de Westminster optant pour l'élection au suffrage universel du Chef de l'État. La Somalie échappa à la règle : selon le complexe système électoral somalien, les assemblées des cinq États du pays et des délégués investis par une myriade de clans et de sous-clans choisissent les législateurs qui à leur tour désignent le président.

Au milieu des années 2010, on pouvait croire qu'était révolue l'ère d'une Afrique postcoloniale où l'incursion armée au palais présidentiel était un mode normal d'alternance politique. Les années de

multipartisme africain se sont achevées sur un constat ambigu, avec des avancées spectaculaires, comme ce fut le cas en 2011 en Tunisie, avec l'effondrement du régime de Zine el-Abidine Ben Ali à la suite de manifestations populaires, puis en 2019, au Soudan avec l'éviction d'Omar el Béchir au Soudan, faisant écho à l'Algérie d'Abdelaziz Bouteflika privé d'un cinquième mandat, les deux sous la pression de la colère du peuple défilant dans les rues pour réclamer son dû démocratique.

Mais cette période a aussi connu d'amères désillusions. Elle connut des reculs spectaculaires, comme au Bénin, un pays longtemps jugé le plus vertueux, mais où fut organisée en 2019 une élection législative sans partis d'opposition, exclus par une charte des partis et un code électoral restrictifs. Avec le renversement par l'armée, en avril 2019, d'Omar el-Béchir qui avait lui-même pris le pouvoir lors d'un coup d'État militaire en 1989, l'espoir était permis d'une fin des régimes prétoriens avec la trêve gagnée autour du cri de ralliement des manifestants : Madaniyya ! (« Le pouvoir aux civils ! »). Hélas, elle fut vite interrompue en octobre 2021 avec un nouveau coup d'État, celui du général Abdel Fattah Al-Bourhane.

## Le retour des militaires (2020-2023)

Depuis 2020, on a assisté sur le continent à une succession de 14 putschs qui ressemblent à grands traits à ceux des années 1970-1980 : au Mali, une junte dirigée par le colonel Assimi Goïta a mis en avant la déliquescence du régime en place pour justifier le renversement d'Ibrahim Boubacar Keïta (août 2020) ; au Tchad, Mahamat Idriss Déby a imposé son autorité après le décès de son père, une manœuvre de conservation unilatérale du pouvoir (avril 2021) ; de nouveau au Mali, les colonels putschistes ont récidivé en renversant le gouvernement de transition (mai 2021) puis en inversant ses alliances extérieures (au profit de la Russie contre la France) ; en Guinée, Alpha Condé, mal élu un an auparavant pour un troisième mandat, a été renversé (septembre 2021) ; au Burkina Faso, le lieutenant-colonel Paul-Henri Damiba a pris comme prétexte l'incapacité de Roch Christian Kaboré dans la lutte contre les groupes djihadistes pour le pousser à la démission (janvier 2022). Les violences djihadistes avaient fait dans le pays plus de deux mille morts en sept ans, et un million cinq cent mille déplacés internes. Le massacre d'Inata, en novembre 2021, qui s'était traduit par la mort de cinquante gendarmes sans moyens pour se battre, avait fait descendre dans la rue les Burkinabé exaspérés. Le 2 février 2022, une tentative de coup d'État a échoué au palais du gouvernement en Guinée Bissau. Il était directement lié au trafic de stupéfiants. En été 2023, deux nouveaux putschs sont intervenus, au Niger (juillet) et, de manière plus imprévue, au Gabon (août), ressemblant au départ à une révolution de palais, à la suite de l'élection contestée d'Ali Bongo, ayant déjà cumulé avec son père 56 ans au pouvoir. Les trois tentatives qui ont échoué en 2021 ont eu lieu au Nigeria, au Niger et à Madagascar.

À Bamako, Conakry, Ouagadougou, Niamey et à Libreville, le soutien populaire à la junte fraîchement installée au pouvoir est avéré, au point que l'on s'interroge à présent de savoir si l'Afrique n'est pas en train d'inventer un nouveau concept, celui du « *coup d'État militaire à assise populaire* ». À Ouagadougou, l'organisation de la société civile *Sauvons le Burkina Faso* a immédiatement manifesté dans la rue son appui aux putschistes, en refusant de parler de coup d'État, mais plutôt de « *libération* ». À Niamey, fort de son titre, le *Mouvement pour la promotion de la citoyenneté responsable* a salué le coup d'État dès son déclenchement.

Comment expliquer cette succession de coups d'État ? Troquant le treillis camouflé contre un grand boubou clair et le béret rouge contre un bonnet, le colonel Mamadi Doumbouya, chef de la junte de Guinée, a donné son interprétation lors de la 78<sup>e</sup> session des Nations Unies, le 21 septembre 2023 :

« *L'Afrique souffre d'un modèle de gouvernance qui nous a été imposé, un modèle certes bon et efficace pour l'Occident qui l'a conçu au fil de son histoire, mais qui a du mal à passer et à s'adapter*

à notre réalité. En un mot comme en mille, les élections, la démocratie avec, résistent difficilement au legs du pouvoir, tel que connu dans l'Afrique traditionnelle (...) Nous sommes tous conscients que ce modèle de démocratie que vous nous avez si insidieusement et savamment imposé...ne marche pas. »

L'analyse ne manque pas de rejoindre celle de tous les putschistes, mais pour la Guinée on peut s'interroger : le pays a-t-il véritablement tenté l'expérience démocratique depuis son indépendance pour en faire aujourd'hui le procès ?

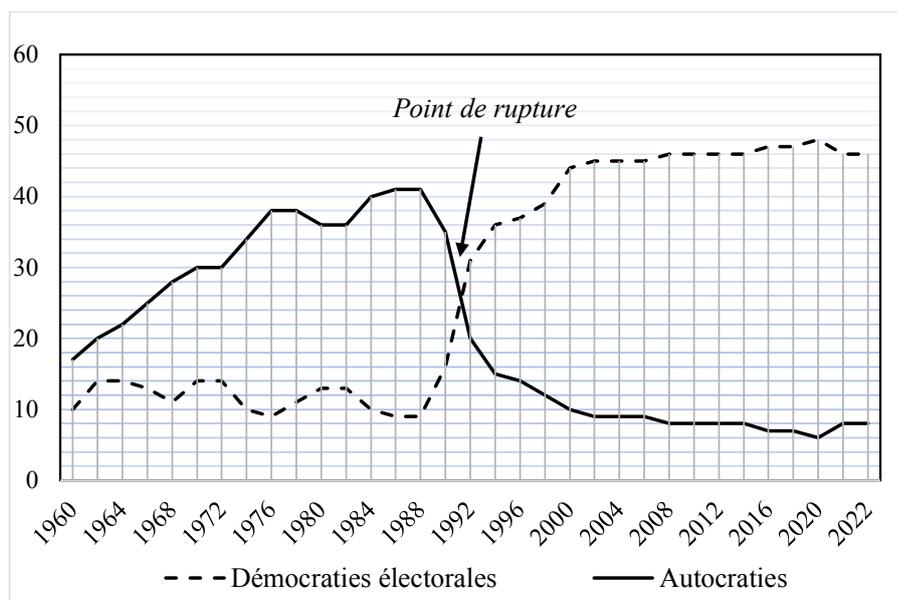
## II. L'ÉCHEC DE LA THÈSE DE LA TRANSITION DÉMOCRATIQUE

La thèse du passage à la démocratie par le canal de l'élection multipartite, longtemps dominante a encore une majorité d'adeptes. Elle satisfait une vision graduelle du politique : la tenue répétée de scrutins concurrentiels exerce « *un pouvoir auto-renforçant pour progressivement accélérer l'élargissement des libertés civiles* », expliquait le politologue suédois, Staffant Lindberg (2006). Dans le contexte africain, cette thèse énonce que, même quand les résultats sont faussés, chaque élection fait avancer, par paliers successifs, la conquête des valeurs républicaines, sous l'effet d'une double impulsion : par l'apprentissage à pas comptés de la citoyenneté par des électeurs de mieux en mieux informés et par l'instauration jugée irréversible de normes institutionnelles promouvant les libertés fondamentales. Même la fraude – toutefois dans des proportions acceptables – est tolérable tant qu'elle ne met pas en péril la possibilité d'alternance au pouvoir.

Les données semblent apporter des éléments de preuve à cette thèse « optimiste ». Le nombre d'autocraties en Afrique, qui avait culminé à plus de quarante au milieu des années 1980, a chuté de manière vertigineuse, à moins de dix à la fin des années 1990, pour s'infléchir encore ensuite. La démocratie importée a gagné tous les terrains pour occuper pratiquement tout l'espace continental, à l'exception marginale de l'Érythrée.

Figure 1

### Démocraties électorales et autocraties (1960-2022)



Source : Régis Marzin (2022) et l'auteur

En pratique, dans bien des cas, les pouvoirs en place instrumentalisèrent le système formel du « multipartisme intégral » pour inventer, comme au Zaïre, le « multimobutisme », chacune

des formations politiques, une fois élues, imitant les réflexes prébendiers du régime dénoncé. L'épaisseur idéologique des partis était mince et leurs programmes peu distinctifs. En l'absence de débats autour des enjeux et des projets de société, les ressorts de la mobilisation électorale résidaient alors dans la personnalité du chef en place et l'efficacité de son clientélisme. Et, pour l'opposant, dans l'assurance donnée à son groupe de partisans que bientôt ce serait « à son tour de manger », car *Fiohawo to ye wo du na* (littéralement en langue éwé, « il est licite de manger la chose de l'État ») pour reprendre un adage togolais entendu à Lomé.

Lors de cheminements semés d'embûches, la transition démocratique a subi de sérieux revers. La pression internationale contraignit les autocrates établis à convoquer des élections multipartites, mais la majorité d'entre elles n'aboutirent pas à la démocratisation et de nombreux sortants, contrôlant tous les réseaux, éclipsant les rivaux potentiels, conservèrent le pouvoir. Ce qui explique la gérontocratie dominante actuelle dans certains pays (Cameroun, Congo, Guinée équatoriale, Ouganda).

## L'élection dévoyée

Au nom de la thèse de la transition démocratique, la ritualisation du vote fut préconisée sans nuance, hors de toute appréciation des contextes. Là se trouve certainement l'erreur. « *La démocratie négociée par le « haut », du seul point de vue institutionnel, relève du mirage* » (Akinès et Zina, 2016, p. 84). Pour les plus radicaux des analystes, les élections n'étaient qu'une façade derrière laquelle se reproduisaient les traits permanents d'une culture politique immuable. Il est vrai que le juge constitutionnel se montra souvent, comme l'explique Dodzi Kokoroko « *complice d'un jeu politique émasculé conçu au profit d'un pouvoir manifestement nostalgique de l'époque du parti unique* » (2009, p. 118).

Face à la thèse de la démocratisation naturellement engendrée par l'élection, une autre, sceptique quant à elle, reprend aujourd'hui à son compte le vieux avertissement de Terry Lynn Karl (1990) à propos de l'erreur consistant à croire que les scrutins seuls – aussi libres et équitables peuvent-ils être – ne suffisent pas à définir une démocratie. Elle est toujours l'aboutissement d'un long processus, adossé à une ossature institutionnelle suffisamment robuste pour porter une justice indépendante, garantir les libertés fondamentales, apporter des services publics, traquer la corruption... et garder les militaires dans leur caserne ou sur le front de la lutte contre les groupes armés. L'élection ne crée pas *ipso facto* ces conditions. Elle est même parfois un marché de dupes qui entérine les transmissions dynastiques (Gabon, Djibouti, Togo) et les mandats multiples (Algérie, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Égypte, Guinée, Rwanda).

L'addiction au pouvoir est avérée : dix chefs d'État africains sont aux commandes de leur pays depuis plus de vingt ans (en comptant pour certains leurs fils ou neveu). En Ouganda, Yoweri Museveni est l'homme qui a fait sauter le verrou de la limitation du nombre de mandats en 2005 puis celui de la limitation de l'âge en 2017. « *Comment pourrais-je quitter une bananeraie que j'ai plantée et qui commence à donner des fruits ?* », déclarait-il en 2016. Il s'est représenté en 2021 à 76 ans pour un sixième mandat aux présidentielles qu'il remporta aisément. Le cas du Rwanda est une autre illustration des manipulations autoritaires. Le référendum plébiscitaire de 2015 a entériné la modification de la Constitution qui raccourcit le mandat présidentiel de sept à cinq ans à compter de 2024, mais autorise Paul Kagame à briguer deux mandats supplémentaires, ce qui pourrait prolonger son mandat jusqu'en 2034 !

Par la force des choses, la contestation des résultats est devenue quasi consubstantielle à l'exercice des scrutins, avec souvent de bonnes raisons de croire que le décompte des résultats est si gravement truqué que tout laisse penser que leur inversion serait plus proche de la vérité (Gabon 2016 ; RD Congo, 2018).

Si la dévitalisation progressive des institutions issues de l'élection et du multipartisme a été à l'œuvre presque partout, on constate néanmoins des exceptions, avec des évolutions positives, comme à Maurice, qui enregistra onze scrutins nationaux depuis l'indépendance en 1968, meilleur élève de tous les classements avec le Botswana, le Cap-Vert, les Seychelles ou le Sénégal. L'Afrique du Sud connut également une transition relativement pacifique, sans menace de l'ordre constitutionnel, de l'apartheid au scrutin majoritaire de 1994. Dans ces pays, point de menace de rupture de l'ordre constitutionnel.

Dans les contextes de défaillance démocratique, assez logiquement l'abstention notamment des jeunes s'installe. La « fatigue du vote » est attestée. Le sentiment des citoyens est de ne pas être écoutés, de constater que les décisions sont prises sans consultation, de ne pas voir sanctionner les dirigeants accusés de corruption, d'avoir une classe politique qui vit en vase clos. Aux explications de l'abstention s'ajoutent d'autres, plus prosaïques. La pression d'un quotidien brutal est telle que les besoins démocratiques s'effacent parfois devant les besoins de survie. Ne dit-on pas : « *Quand le ventre est vide, l'urne sonne creux !* ».

## La démocratie importée, un vecteur de conflits

Dévoquée, l'élection peut marquer un recul et non un progrès, confortant le népotisme et exacerbant les conflits internes autour de la ponction sur les ressources, signes prémonitoires des coups d'État. Les élections sont présentées comme pouvant aider à pacifier des États en crise. En réalité, il n'en est rien ; elles agissent de plus en plus souvent comme des catalyseurs de tensions qui s'installent entre les parties opposées. Rien n'éveille autant les énergies, les inquiétudes, les espoirs et les frustrations avant, pendant et après un scrutin. Sa qualité « *peut faire toute la différence entre un feu de cuisson et une explosion* » (Penar et al., 2016, p. 1). Si un vote réussi peut calmer et rassembler une nation (en Namibie en 2015, par exemple, moins en 2019), un autre aux résultats contestés peut la diviser avec brutalité.

C'est à l'occasion de la préparation des élections ou de leur déroulement, ou encore lors de la proclamation de ses résultats qu'il y a une tension aboutissant souvent à une violence physique et à des confrontations menaçant la paix civile. Ainsi, l'élection est-elle devenue, depuis les années 2000, le premier facteur conflictogène (Jenkins, 2020).

Au Kenya, la violence culmine toujours lors de la course pour les élections nationales qui se tiennent tous les cinq ans. Une commission fut créée en 1998 (commission Akiwumi) afin d'enquêter sur ce qu'on appelait les « affrontements tribaux ». Elle détailla la manière dont le gouvernement avait contribué à provoquer les violences à des fins politiques et montra que les incidents graves étaient cinquante fois plus nombreux durant les élections qu'en temps normal, ce qui se confirma lors des cinq élections suivantes (2002, 2007, 2013, 2017, 2022).

Outre le Kenya, la violence a régné au Ghana et au Zimbabwe en 2008, au Gabon en 2009, en République démocratique du Congo et en Ouganda en 2011, au Soudan du Sud depuis 2013, au Burundi en 2015 ou, plus récemment, au Nigeria en 2019. Amnesty International a dénombré trois cent cinquante décès et mille sept cent cinquante blessés lors des élections des dix dernières années en Guinée. On a compté trois mille morts lors des événements liés aux élections de 2010 en Côte d'Ivoire.

Dans les pays qui sortent d'une instabilité politique, d'une guerre civile ou d'un coup d'État, les élections viennent raidir les positions des groupes qui pensent que la violence est le seul instrument pour exprimer leur courroux ou leur ressentiment. Ils y trouvent l'opportunité d'exprimer des griefs au sujet du partage des ressources en eau, du statut foncier de tel terrain à exploiter entre « autochtones » et « allogènes occupants », du fonctionnement de la justice ou d'autres malaises perçus ou réels. Ces sujets de querelle sont instrumentalisés à l'excès par des politiciens qui, à

cette occasion, affichent leur appartenance communautaire en promettant des solutions définitives et musclées à des conflits souvent très anciens. Les foyers de rancœur ancestrale mortifère sont parfois nombreux, comme en Guinée (on songe au slogan « TSP » – « tout sauf un Peul » – qui plana sur la campagne d’Alpha Condé, le Malinké) ou au Nigeria avec ses fractures confessionnelles et régionales.

## La dissociation démocratie importée/démocratie substantielle

Les faits s’imposent crûment. La démocratie purement formelle n’a pas annulé la marchandisation du politique dans les États où règne encore le système patrimonial (Sigman et Lindberg, 2021). L’État en Afrique étant perçu comme un lieu d’opportunités rentières, il est aisé de comprendre les tensions que peuvent susciter les périodes de compétition électorale.

Dans de nombreux cas, c’est la démocratie électorale qui a été adaptée à la logique du clientélisme et non l’inverse. « *Pseudo-démocratie* », « *proto-démocratie* », « *démocratie de faible intensité* », « *démocratie par délégation* » ? Les formules proposées sont nombreuses. Le système politique fait que, même si les élections ont lieu, les citoyens sont coupés des informations sur les activités de ceux qui les gouvernent. Les institutions formelles peuvent offrir de nouvelles opportunités pour se maintenir au pouvoir.

Nous reprenons une étude précédente (Jacquemot, 2022) dans laquelle nous distinguons, d’un côté, la *démocratisation procédurale* et apparente et, de l’autre, la *démocratisation substantielle* ou réelle. L’État de droit, le respect des libertés fondamentales, des institutions ouvertes et des droits humains incarnent quant à eux le processus allant vers la démocratie substantielle, dans le mouvement de la société. Elle est l’aboutissement d’un long processus, adossé à une ossature institutionnelle suffisamment robuste pour porter une justice indépendante, garantir les libertés, apporter du développement et traquer la corruption.

On constate qu’une trentaine d’années après les premières élections multipartites, aucun des 8 pays à coups d’État récents (7 réussis, 1 échoué) n’était parvenu à atteindre un niveau moyen le registre de la démocratisation substantielle lors des derniers changements anticonstitutionnels de gouvernement.

Tableau 2

### Performances politiques des 8 pays à coups d’État récents (2020-2023)

	FH SUR 100	BM SUR 100	V-DEM SUR 100	TOTAL SUR 300
<b>Burkina Faso</b>	30	26	51	107
<b>Gabon</b>	20	17	21	58
<b>Guinée</b>	30	18	26	74
<b>Guinée Bissau</b>	44	8	35	87
<b>Mali</b>	29	13	45	87
<b>Niger</b>	51	29	39	109
<b>Soudan</b>	10	6	9	25
<b>Tchad</b>	15	7	9	31

Ce tableau sur la « densité de la démocratie » est établi sur la base de 3 indicateurs calculés chacun sur 100, tirés de 3 sources.

- *FH* : le « *Freedom in the world 2023 Indicators* » de *Freedom House* évalue l'existence des droits et des libertés politiques : fonctionnement du Gouvernement, transparence et niveau de corruption, liberté d'opinion et d'organisation, autonomie personnelle, indépendance de la justice.
- *BM* : le « *Worldwide Governance Indicators* » 2023 de la *Banque mondiale* (2021) mesure l'efficacité du Gouvernement, la qualité des services publics, le degré de souveraineté du gouvernement face aux pressions économiques et politiques, la qualité de la mise en œuvre des politiques et leur crédibilité.
- *V-DEM* : le « *Varieties of Democracy* » (*V-Dem*) de l'*Université de Gothenburg* (Suède) qui reprend une batterie d'indicateurs sur les libertés, la protection des citoyens, la participation et le degré de délibération, l'état de droit...

*Les indicateurs utilisés sont le produit d'une agrégation de certaines d'indicateurs spécifiques obtenus sur la base d'analyses de rapports internationaux, régionaux et d'ONG, et d'enquêtes conduites régulièrement depuis une quinzaine d'années.*

Les situations sont disparates, mais aucun des 8 pays n'avait atteint au moment des putschs récents la moyenne dans aucune des catégories, démontrant une « immaturité démocratique ». À titre de comparaison, nous avons établi, sur les mêmes bases, les scores globaux les meilleurs en Afrique subsaharienne : Cap-Vert (222), Maurice (213), Sénégal (200), Afrique du Sud (198), Ghana (189), Namibie (185).

Les séries longues sont encore plus significatives car elles permettent de suivre une évolution. Celle des 8 pays à coups d'État récents, établie pour la période 1996-2022 à partir des index de la Banque mondiale (*World Governance Index*), montre dans chaque cas des régressions démocratiques : instabilité politique croissante, montée de la violence, perte de l'efficacité et de la redevabilité gouvernementales, manquement à l'état de droit, non contrôle de la corruption, perte des libertés d'expression... Sur la dernière décennie, la baisse des 3 indicateurs *Overall governance*, *Security and rule of law* et *Participation, rights and inclusion* est également notable dans l'index général de la Fondation Mo Ibrahim pour les pays à coups d'État récents, sauf pour le Gabon (Mo Ibrahim, 2023).

On reprochera à notre tentative de catégorisation de recourir à des indicateurs largement « occidental-centrés ». L'objection n'est pas sans fondement : si la maturité électorale peut être relativement aisément mesurée, il n'y a en revanche pas de théorie absolue et universelle de la « bonne » gouvernance pour définir la « densité démocratique » qui règne dans un pays ; il n'y a pas de concept normatif ou de théorie unique unificatrice pour distinguer « bonne » ou « mauvaise » gouvernance. De plus, chaque trajectoire est une aventure singulière, irréductible à une certaine forme de quantification. Ses racines souterraines plongent dans la réalité complexe des solidarités et des rivalités. Pourtant l'exercice ne fait pas injure à la démarche scientifique, car il est toujours utile de recourir, en première approximation du moins, à ce type d'analyse, quitte à l'ouvrir avec un regard circonstancié sur les pratiques des régimes, pour revenir ensuite à la profusion des situations concrètes.

### III. LA NOUVELLE DONNE GÉNÉRATIONNELLE

Quinze des vingt pays en tête de l'*Index de fragilité des États* du *Fund for Peace* se trouvent en Afrique. Parmi ceux-ci, douze ont subi au moins un coup d'État réussi. À l'inverse, aucun n'a été conduit avec succès dans les pays plus riches et dotés d'institutions solides, comme Maurice, l'Afrique du Sud et le Botswana.

Faut-il souscrire au sévère constat de Nic Cheeseman de l'Université de Birmingham (2019) selon lequel, « ces dernières années, la trajectoire politique de l'Afrique a commencé à aller dans le sens inverse » ? Son constat est édifiant : en moyenne, sur la période, plus de la moitié des citoyens africains ont été privés de leur liberté de participer aux processus politiques ou de rejoindre une organisation politique. La démocratie était bel et bien en panne. Près de trois citoyens africains sur quatre ont vu leur espace civil se réduire.

« L'histoire des soixante dernières années n'apparaît que comme un prologue : preuve de l'étouffement prématuré du possible régime libéral ou la confirmation précoce que les élections sont soit inadaptées, soit trop facilement appropriées par des intérêts enracinés ». (Cheeseman, Lynch et Willis, 2020, p. 20).

La jeunesse n'a pas vécu les années 1990 et ses références en matière de démocratie sont différentes de celles de leurs aînés. Cela est particulièrement observable dans le Sahel des 4 États (Burkina Faso, Mali, Niger, Tchad). Sa population est passée de 15 millions d'habitants à l'aube des Indépendances à près de 90 millions au tournant des années 2020. On évoque plus de 150 millions d'habitants en 2050. L'arrivée dans l'espace public d'une nouvelle génération coïncide avec les mutations dans l'autorité familiale, l'autonomisation à bas bruit des femmes, l'intensification des pratiques de mobilité, l'influence montante des diasporas et, en fin de compte, la contestation des formats politico-institutionnels issus de la décennie 1990 (Mbembe, 2023).

Là où règne une gérontocratie, la capacité de prise en considération des préoccupations de la population est limitée. Nulle part dans le monde l'écart entre l'âge médian des administrés et celui de leurs gouvernants n'est aussi élevé qu'en Afrique : quarante-trois ans, contre trente-deux en Amérique latine, trente en Asie et seize en Europe et en Amérique du Nord. Cet écart d'âge a des conséquences décisives comme l'explique rudement Vincent Hugué : « Bousculés par les doléances et les rancoeurs de jeunes, connectés, mondialisés, éprises d'équité, de liberté et de transparence, des potentats vieillissants plus ou moins bien élus, voire pas élus du tout, s'agrippent aux accoudoirs de leur fauteuil, quitte à épuiser le catalogue des martingales de l'autoritarisme » (Hugué (2021, p.13).

L'accaparement des richesses par une micro-élite et la restriction des droits fondamentaux alimentent les frustrations, surtout parmi les plus jeunes qui, faute de partager avec leurs anciens le souvenir des jupes au pouvoir, saluent, faute de mieux l'ingérence de l'armée. Ces jeunes ne restent pas pour autant longtemps passifs, d'autant qu'ils peuvent suivre de près l'action des dirigeants au moyen des médias numériques. Ils ont été développés avant les coups d'État.

Au Burkina Faso, avant 2022, deux ONG, Diakonia et WaterAid, avaient mis en place une plateforme de contrôle citoyen des engagements pris par le chef de l'État, le *Présimètre* (plateforme impartiale, de dialogue et de veille citoyenne), à partir de sondages, de questionnaires et de commentaires postés par les internautes. Des plateformes participatives similaires existent dans d'autres pays, tel le *Buharimeter* au Nigeria, *Al Bawsala* en Tunisie, qui suit l'activité des élus, ou *Winou Etrottoir* (« où est le trottoir ? »), en Tunisie également, qui attribue un label aux candidats aux élections municipales, le *Fashimètre* de la Lucha en République démocratique du Congo, le *Mackymètre* au Sénégal.

Parmi les jeunes insurgés ordonnant dans la rue aux gouvernants vilipendés de « dégager » et aux putschistes le soin d'établir un pouvoir assaini des séquelles de la débauche politique antérieure, d'aucuns pourraient être tentés de voir des « patriotes constitutionnels ». Ne tenteraient-ils pas, vaille que vaille, d'instaurer bientôt une démocratie interactive en mettant en place des dispositifs permanents d'information, de consultation et de redevabilité ? Mais que feront les putschistes ?

## IV. PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Force est d'admettre que sur l'identification des facteurs favorisant les coups d'État, l'Union africaine (UA) a, dans un passé récent, fait preuve de lucidité. En avril 2014, son Conseil de paix et de sécurité avait souligné que « *dans les situations d'avidité, d'égoïsme, de mauvaise gestion de la diversité, de mauvaise gestion des opportunités, de marginalisation, d'abus des droits de l'homme, de refus d'accepter la défaite électorale, de manipulation de la constitution, ainsi que de révision anticonstitutionnelle de la constitution au service d'intérêts étroits et de corruption, entre autres facteurs, sont de puissants déclencheurs de changements anticonstitutionnels de gouvernement et de soulèvements populaires* ».

### « *Que les armes cèdent à la toge* »

On rapporte que Didier Ratsiraka, l'amiral-président malgache féru de vers latins, citait Cicéron : *cedant arma togae, concedat laurea linguae* (« que les armes cèdent à la toge, les lauriers à l'éloquence »). Prendre le pouvoir et promettre de le rendre aux civils à l'issue d'une courte transition, c'est ce que disent toujours les prétoriens en kaki. Mais, finalement, respectent-ils toujours ce chronogramme ? Qu'enseigne l'histoire contemporaine ?

Au Togo, le sergent-chef Gnassingbé Eyadema, auteur en 1963 de l'un des premiers putschs continentaux, ne céda le pouvoir qu'à sa mort, en 2005, au profit de son fils, toujours à la tête de l'État en 2023. Il est aussi des putschistes qui se « civilisent » par eux-mêmes et troquent le treillis pour le costume. On pense à Mathieu Kérékou au Bénin (1972-1991, puis 1996-2006), à Blaise Compaoré au Burkina Faso (1987-2014), à Amadou Toumani Touré au Mali (1991-1992 puis 2002-2012), appelé le « soldat de la démocratie ». On pense également à Olusegun Obasanjo au Nigeria. Lorsqu'il prit le pouvoir en 1976, il rédigea une nouvelle Constitution et devint le premier dirigeant du pays à abandonner volontairement le pouvoir en transmettant les rênes du pays à Shehu Shagari, premier président civil élu. Il revint au pouvoir en 1999 et fut élu avec les deux tiers des voix.

En matière de transition lente mais réussie de l'armée au pouvoir civil, le cas ghanéen reste la référence. En 1978, ce fut l'alliance du fusil et de la révolution morale. Le programme de Jerry Rawlings, qui venait de prendre le pouvoir avec six autres officiers, était succinct : un populisme kaki, virant ultérieurement avec le temps au parlementarisme civil et à la légalité démocratique. Le virage du régime intervint en 1992. La même pression qui touchait toute l'Afrique à l'époque – le multipartisme – s'imposa au Ghana. Jerry Rawlings fit donc adopter une nouvelle Constitution. La vie politique se démilitarisa et l'armée se dépolitisa. Rawlings quitta l'uniforme pour le *smock*, une chasuble de coton portée par les hommes du nord, et décida de travailler dans un cadre constitutionnel. Il tira sa révérence, non sans une certaine élégance, en 2000, la Constitution lui interdisant de briguer un nouveau mandat présidentiel. Le New Patriotic Party (NPP), de son opposant John Agyekum Kufuor, gagna les élections de 2000. Il hérita d'un État « récréé », « revertébré » grâce à Rawlings, qui, en fin de compte, par tâtonnements successifs, avait mis fin à plusieurs décennies d'insécurité et d'incrédibilité institutionnelles et avait préparé le terrain politique où la norme enfin pouvait prévaloir. Vingt ans après le coup d'État !

### *Vers un césarisme plébiscitaire...*

Aujourd'hui, la question se pose de savoir si l'injonction envoyée par les institutions africaines et les Nations Unies aux putschistes de rendre le pouvoir aux civils par le truchement d'élections est efficace. L'Union africaine le croit et approuve. Selon les articles 4 et 30 de son Acte constitutif, elle condamne « *des changements anticonstitutionnels de gouvernement* » et considère que « *les*

*Gouvernements qui accèdent au pouvoir par des moyens anticonstitutionnels ne sont pas admis à participer aux activités de l'Union* ». Elle a exercé son pouvoir de suspension et de sanctions ciblées à vingt reprises à l'encontre de 15 États membres entre 2000 et 2023.

Les sanctions vont souvent de pair avec la mise en place d'un processus de médiation. Avec de modestes résultats. Comme dans le cas du coup d'État de 2019 au Soudan, dans certaines situations, la mise en œuvre partielle des dispositions, l'abaissement des exigences de réadmission et la reconnaissance de fait d'un coup d'État semblent être tolérés. De telles situations soulèvent généralement des questions quant à la capacité de l'Union à appliquer ses propres déclarations.

Les récents coups d'État annoncent-ils une nouvelle période, celle de l'autoritarisme conservateur, les chefs empruntant un discours souverainiste de circonstance, et nouant de nouvelles relations hors l'Occident, fussent-elles à leur tour à tendance impérialiste (Russie, Chine, Inde, Turquie) ?

Les putschistes n'ont en réalité souvent pas de références idéologiques très précises ; ils sont surtout attachés, une fois installés, à gérer leurs intérêts et leurs alliances. Au sein des juntes, la manière spécifique de personnaliser le pouvoir politique combine le messianisme anticolonialiste, incarné par un chef fort, avec la rhétorique de la lutte contre la corruption. Il s'agit d'une forme de populisme identitaire et d'autoritarisme décisionnel aux accents modernisateurs. Paul Kagame, au Rwanda, est aujourd'hui la figure emblématique de ce modèle de césarisme plébiscitaire (Wrong, 2021).

Installés, comme on l'a vu, sur l'épuisement du modèle de la démocratie importée et du multipartisme en trompe-l'œil, les putschistes font le choix stratégique de dissoudre les institutions, bloquant virilement tout retour en arrière. Ils nomment des instances de transition aux noms martiaux similaires : Comité national du rassemblement et du développement (CNRD, Guinée), Comité national pour le salut du peuple (CNSP, Mali), Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration (MPSR, Burkina Faso), Comité national pour le salut du peuple (CNSP, Niger), Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI, Gabon). Ils promettent, selon une séquence identique, d'abord une « *concertation nationale* », puis une « *réforme conservatrice* » de la Constitution, avant d'instaurer une « *transition politique* » confiée à un « *gouvernement d'union nationale* », qui conduira - un jour ou l'autre - à des élections locales et nationales « *libres, démocratiques et transparentes* ».

Pendant ce temps, les militants des partis et des syndicats sont démonétisés. Ils laissent d'autres instances occuper le champ civil et politique, ici celles de l'Islam réformé, teinté de salafisme distinct de l'Islam des confréries, là celles tonitrueuses des Églises du réveil des pasteurs-prophètes, dénonçant les forces du Mal qui hantent la population et lui offrant des cataplasmes aux douleurs du quotidien.

Les putschistes se trouvent rapidement, après la prise du pouvoir, face à une série de questions. Que faire des hauts gradés de l'armée déclassés ? Des politiciens décrédibilisés et vitupérés ? Des journalistes réclamant un espace de liberté ? Surtout, que faire des institutions d'une pseudo-démocratie qui était en phase terminale ? Et comment établir la sécurité du territoire sans les appuis militaires étrangers et des Nations Unies quand l'intégrité du pays est déjà gravement menacée ? ... ou vers une démocratie digitalisée hors les urnes ?

L'efficacité des critiques contre les velléités autoritaires en Afrique s'est amollie et les craintes de sanctions se sont dissipées avec la disponibilité de financements alternatifs et avec l'arrivée de nouveaux partenaires, parmi lesquels la Chine, la Russie, la Turquie et les pays du Moyen-Orient qui s'accommodent de la persistance de régimes autocratiques. Certains nouveaux partenaires

déroulent même un contre-discours axé sur les bienfaits du césarisme qui constitue un contrepoids au moralisme des États occidentaux, dont les préoccupations ont par ailleurs amplement évolué vers d'autres sujets (sécurité, terrorisme, migration illégale, environnement) au point de faire baisser la mire démocratique.

Face à la défaillance de nombreux États et aux carences administratives dans la fourniture des services de base essentiels, les mouvements citoyens ou sociaux remplissent le vide avec une myriade d'initiatives ancrées localement. Dans un contexte de « *modernité insécurisée* » propre aux politiques économiques d'inspiration libérale, des jeunes tentent d'imprimer leur marque sur l'évolution de leur écosystème d'appartenance. Progressivement, les mouvements passent de la contestation à l'action. De nouveaux modèles d'action émergent, des formes de légitimité aussi, et avec elles, des espaces autonomes se créent, dans les environnements que l'État a désertés et pour répondre aux besoins essentiels les plus pressants qu'il a oublié de satisfaire. De ce fait, la redéfinition du périmètre d'action de l'État se trouve être l'objet de controverses aiguës.

Internet est la passerelle pour la création d'espaces civiques. Les réseaux sociaux comptaient en 2022 en Afrique, environ deux cent cinquante millions d'abonnés. L'écosystème numérique en tant que mode d'expression bijectif et horizontal a potentiellement un puissant impact sur la vie politique. De fait, avec les smartphones, internet, les réseaux sociaux..., la connectivité structure à présent tout l'espace public et rend archaïques certaines formes de socialisation politique traditionnelles, comme les réunions et meetings électoraux. Face à des systèmes clos et inertes, le digital génère d'autres modalités de mise en relation, d'animation et d'organisation, davantage en phase avec le caractère ouvert, poreux et élastique des sociétés africaines.

Les citoyens ont donc définitivement investi les réseaux sociaux pour argumenter vertement et bruyamment, grâce à leur agilité, leur rapidité et leur accessibilité, sur la gouvernance des dirigeants (Akindès et Kouamé, 2019). Les vigilances sont pugnaces, construites sur des besoins de démocratie et des désirs d'avenir face à l'étroitesse des options politiques ouvertes. Les jeunes pourront s'adresser aux putschistes comme auparavant aux élus. On peut penser que les mobilisations sociales, comme celles animées par le *Balai citoyen* au Burkina ou *Tournons la Page* au Niger, resteront « bruyantes » et se feront entendre dans l'espace public, éventuellement au prix de répressions de la part des autorités putschistes. Les associations citoyennes resteront attachées à faire évoluer les situations en termes de droits humains, de gestion des affaires publiques, de lutte contre la corruption ou de questions sociétales comme la place des femmes.

Comment éviter que la dissolution des institutions de la démocratie formelle sous les régimes de junte reproduise l'enchaînement infernal coup d'État-réconciliation-élection-coup d'État, bien connu, dans de nombreux pays ? Sous le couvert d'un « *programme de sauvegarde, de transition et de rénovation* », on peut craindre d'assister à la mise en place de régimes de claustration plus retors encore qu'à l'époque des partis uniques d'avant 1990. Si l'acceptation populaire apparente des juntes est essentiellement fondée sur le discrédit des pouvoirs précédents, sur l'identité du bouc émissaire occidental (la France) et sur l'espoir d'une amélioration sécuritaire et socio-économique, le désenchantement pourrait advenir et conduire à de nouvelles mobilisations contestataires, et enclencher un nouveau cycle.

Mais pourquoi ne pas croire qu'une nouvelle citoyenneté pourrait à terme émerger, donnant du sens aux tentatives de conquêtes émancipatrices citoyennes déjà engagées ? La vitalité de la démocratie directe pourrait alors être amplifiée par la prise de parole sans ambages et par la participation à des débats citoyens dans une liberté d'expression accélérée par la production de messages et d'images duplicables à l'infini. À la condition que des dispositifs de régulation s'instaurent, notamment pour lutter contre les *infox* et pour circonscrire les risques complotistes, la démocratie réelle, par le bas, pourrait peut-être s'en trouver renforcée.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Akindès, F. et Zina, O. (2016). L'État face au mouvement social en Afrique. *Revue Projet*, 355, pp.83-88.
- Akindès F. et Kouamé S. (2018). « L'immixtion "par le bas" des technologies digitales dans la vie urbaine africaine », in *Afrique contemporaine*, n° 269-270, 2019/1-2.
- Bleck J. & van de Walle N. (2018). *Electoral politics in Africa since 1990. Continuity in change*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Cheeseman N. & Smith J. (2019)., « The retreat of African democracy. The autocratic threat is growing », in *Foreign Affairs*, 17 janvier.
- Cheeseman N., Lynch G. & Willis J. (2020)., *The moral economy of elections in Africa. Democracy, voting and virtue*, Cambridge, Cambridge University Press, 2020.
- Colomer J., Banerjea D. & Mello F. (2016). « To democracy through anocracy », *Democracy & Society*, vol. 13, n° 1, janvier 2016, p. 19-25.
- Greenberg A.P. & Mattes R. (2013). « Does the quality of elections affect the consolidation of democracy? », in Michael Bratton (dir.), *Voting and democratic citizenship in Africa*, Boulder, Lynne Rienner, 2013, p. 239-252.
- Hugué V. (2021), *Tyrans d'Afrique. Les mystères du despotisme postcolonial*, Paris, Perrin.
- Jacquemot P. (2022). *Afrique, la démocratie à l'épreuve*, Fondation Jean Jaurès, éditions de l'aube.
- Jenkins S. (2020). « The politics of fear and the securitization of African elections », in *Democratization*, vol. 27, n° 5, p. 836-853.
- Karl T.L., (1990). « Dilemmas of democratization in Latin America », in *Comparative Politics*, vol. 23, n° 1, pp. 1-21.
- Kokoroko D. (2009). « Les élections disputées : réussites et échecs », in *Pouvoirs*, n° 129, 2009/2.
- Levitsky S. & Way Lucan A. (2002). « Elections without democracy: the rise of competitive authoritarianism », in *Journal of Democracy*, vol. 13, n° 2, avril, p. 51-65.
- Lindberg S. (2006), *Democracy and elections in Africa*, John Hopkins University Press.
- Makonde Musulay P. (2016). *Démocratie électorale en Afrique subsaharienne. Entre droit, pouvoir et argent*, Genève, Globethics.
- Marzin R. (2022). « Démocraties, dictatures et élections en Afrique : bilan 2021 et perspectives 2022 », [regardexcentrique.wordpress.com](https://regardexcentrique.wordpress.com), 3 février 2022.
- Mbembe A. (2023). « Afrique-France : neuf thèses sur la fin d'un cycle », *Le Grand Continent*, 4 septembre.
- Penar P., Aiko R., Bentley Th., Kangwook H. (2016)., « La gestion des élections en Afrique. Qualité des processus, confiance publique sont des questions centrales », *Afrobarometer*, n° 5, septembre.
- Peyton, B., Bajjalieh J. Shalmon D., Martin, M., Bonaguro, J. and Soto E., (2023). *Cline Center Coup d'Etat Project Dataset*. Cline Center for Advanced Social Research. V.2.1.2. February 23. University of Illinois Urbana-Champaign.
- Powell J. & Thyne C. (2011). « Global instances of coups from 1950 to 2010: a new dataset », in *Journal of Peace Research*, vol. 48, n° 2, avril 2011.
- Sigman R. & Lindberg S. (2021), « Neopatrimonialism and democracy: an empirical investigation of Africa's political regimes », in Gabrielle Lynch, Peter Von Doepp (dir.), *Routledge handbook of democratization in Africa*, Londres, Routledge, 2021.
- Wrong M. (2021). *Do not disturb. The story of a political murder and an African regime gone bad*, New York, PublicAffairs.

## *À propos Policy Center for the New South*

Le Policy Center for the New South (PCNS) est un think tank marocain dont la mission est de contribuer à l'amélioration des politiques publiques, aussi bien économiques que sociales et internationales, qui concernent le Maroc et l'Afrique, parties intégrantes du Sud global.

Le PCNS défend le concept d'un « nouveau Sud » ouvert, responsable et entreprenant ; un Sud qui définit ses propres narratifs, ainsi que les cartes mentales autour des bassins de la Méditerranée et de l'Atlantique Sud, dans le cadre d'un rapport décomplexé avec le reste du monde. Le think tank se propose d'accompagner, par ses travaux, l'élaboration des politiques publiques en Afrique, et de donner la parole aux experts du Sud sur les évolutions géopolitiques qui les concernent. Ce positionnement, axé sur le dialogue et les partenariats, consiste à cultiver une expertise et une excellence africaines, à même de contribuer au diagnostic et aux solutions des défis africains.

A ce titre, le PCNS mobilise des chercheurs, publie leurs travaux et capitalise sur un réseau de partenaires de renom, issus de tous les continents. Le PCNS organise tout au long de l'année une série de rencontres de formats et de niveaux différents, dont les plus importantes sont les conférences internationales annuelles « The Atlantic Dialogues » et « African Peace and Security Annual Conference » (APSACO).

Enfin, le think tank développe une communauté de jeunes leaders à travers le programme Atlantic Dialogues Emerging Leaders (ADEL). Cet espace de coopération et de mise en relation d'une nouvelle génération de décideurs et d'entrepreneurs, est déjà fort de plus de 300 membres. Le PCNS contribue ainsi au dialogue intergénérationnel et à l'émergence des leaders de demain.

## À propos des auteurs,

### Pierre Jacquemot

Diplomate et universitaire. Actuellement expert à la Fondation Jean-Jaurès. Conférencier à Sciences Po-Paris. Membre du Comité de rédaction de la revue Afrique contemporaine. De 2000 à 2011, ambassadeur de France (Kenya, Ghana, RD Congo).

Auparavant directeur du développement au Ministère français des affaires étrangères (1998-2000), chef de mission de coopération au Burkina Faso et au Cameroun (1989-1996), conseiller économique du Président Abdou Diouf (Sénégal, 1984-1987). Auteur de plusieurs ouvrages, dont L'Afrique des possibles, les défis de l'émergence (2016) ; Le Dictionnaire encyclopédique du développement durable (2021) ; Souverainetés agricoles et alimentaires en Afrique : la reconquête (2021) ; Afrique. La démocratie à l'épreuve (2022).

## Policy Center for the New South

Rabat Campus of Mohammed VI Polytechnic University, Rocade Rabat Salé - 11103

Email : [contact@policycenter.ma](mailto:contact@policycenter.ma)

Phone : +212 (0) 537 54 04 04 / Fax : +212 (0) 537 71 31 54

Website : [www.policycenter.ma](http://www.policycenter.ma)

